

FOCUS

IA

ET

JURISTES D'ENTREPRISE

BAROMÈTRE

OXYGEN+

En partenariat avec



NATIONAL SUR LA SATISFACTION
DES JURISTES D'ENTREPRISE - 2024



“

Mon métier de juriste
et ses conditions d'exercice,
cela compte ! ”



André Comte-Sponville

Philosophe

“ La civilisation des loisirs, les nouvelles technologies et la pandémie de covid-19 ont changé notre rapport au travail. Il est toujours nécessaire ; il a cessé de valoir absolument, surtout pour les plus jeunes. C’est un problème pour les managers. Mais ce peut être aussi un progrès, un retour aux sources et un défi. Le travail n’est pas un devoir. C’est pourquoi il a un prix. Il n’est pas une fin en soi. C’est pourquoi il doit avoir un sens. Ne comptons pas sur la morale ou le salaire pour suffire.

« Gagner son pain à la sueur de son front » ? C’est un châtement, dans la Bible. Mais pourquoi le travail serait-il une punition ?

Qu’on travaille ordinairement pour gagner sa vie, c’est entendu. Quel juriste d’entreprise continuerait à occuper les mêmes fonctions, s’il avait gagné ne serait-ce que 60 millions d’euros au Loto européen ? Mais qui peut croire que l’argent suffise au bonheur ou à la motivation ?

L’homme est un être de désir, et nul ne désire le travail pour le travail : on ne désire une action, quelle qu’elle soit, que pour le bonheur qu’on y trouve ou qu’elle permet. « La chasse au bonheur est ouverte tous les matins », disait Stendhal. Reste à savoir comment fédérer ces différentes « chasses au bonheur » pour les rendre à la fois mutuellement avantageuses et économiquement efficaces. C’est le problème de la motivation. Tout le monde travaille pour être heureux, mais cela ne signifie pas que tout le monde soit heureux au travail. Tel est pourtant ce vers quoi il faut tendre. Quel gâchis ce serait que d’attendre la fin de la journée de travail, ou la fin de la semaine, ou la fin de la vie active, pour commencer à être heureux ! Mieux vaut créer des conditions telles que chacun puisse se réjouir de faire ce métier-là, dans cette entreprise-là, avec ces gens-là. C’est en quoi le bonheur au travail est un enjeu décisif, aussi bien pour l’entreprise que pour ses salariés. Ne rêvons pas d’un métier qui ne serait qu’une partie de plaisir (ce ne serait plus du travail). Mais ne nous résignons pas à un métier qui ne serait que contraintes et labeur. Entreprenez plutôt d’articuler travail et bonheur. Il s’agit de faire en sorte que des gens qui ne travaillent pas pour le plaisir (ils travaillent pour l’argent, comme presque tout le monde) prennent plaisir au travail qu’ils font : que des gens qui ne travaillent pas par amour du travail (ils travaillent pour gagner leur vie, comme presque tout le monde) réussissent à aimer leur métier. C’est la tâche des managers, mais aussi de chacun d’entre nous, dans le monde professionnel. Ne comptons pas sur les managers pour suffire au bonheur de quiconque !”



Stéphane Lefer, Oxygen+

Avocat, fondateur d'Oxygen+



La satisfaction, le bien-être ou le bonheur au travail, selon le mot que chacun voudra utiliser, est un sujet primordial !

Qui ne veut pas être « satisfait » dans la réalisation de son travail ? Qui ne veut pas ressentir du bien-être au travail ? Notre proportion à ressentir du bonheur dans nos vies implique que la partie de notre temps de vie passée « au travail » génère satisfaction et bien-être !

A titre individuel, chacun pourra apprécier sa propre satisfaction au travail et convenir des moyens à mettre en œuvre pour l'améliorer. C'est de notre action individuelle dont dépend pour partie notre satisfaction ou bonheur au travail.

Un regard collectif sur le sujet est aussi intéressant car il permet aux directeurs et directrices juridiques d'avoir un instantané en 2024 de ce que pensent les juristes d'entreprise de leur travail et des conditions de l'exercer afin de mener les actions utiles !

Certes, André Comte-Sponville nous livre ci-avant qu'il ne faut pas compter "sur les managers pour suffire au bonheur de quiconque", en reconnaissant toutefois que c'est aussi leur tâche d'y contribuer !

Nous évoquons cette année les questions du harcèlement et de la discrimination. Il faut lire les résultats et les comparer avec la situation globale en France des salariés et se dire que des actions sont également à mener au sein des directions juridiques dans les mois et années à venir.

Cette année le focus porte sur l'intelligence artificielle qui est LE sujet du moment et probablement de la prochaine décennie ! Les juristes semblent s'enthousiasmer pour l'IA sans être dupes, cela va bien évidemment changer leur exercice professionnel.

Bonne lecture ! “



SOMMAIRE

L'ESSENTIEL

Un autre regard : **André Comte-Sponville**, philosophe
 Éditorial : **Stéphane Lefer**, Oxygen+
 Les participants - L'analyse en une page

QUESTION PAR QUESTION

Satisfaction des juristes d'entreprises

- Le niveau de satisfaction générale
- L'ambiance de travail au sein de la direction juridique
- Le rapport présentiel / télétravail
- Point de vue : **Béatrice Bihl**, Group General Counsel, Pluxee
- L'adéquation de la rémunération et des avantages avec le travail
- Les perspectives d'évolution au sein de la direction juridique
- La reconnaissance et valorisation au travail
- Point de vue : **Alexandre Menais**, Group General Counsel, L'Oréal
- La charge mentale
- Le surmenage
- Le harcèlement sexuel et moral
- La discrimination

Focus - IA

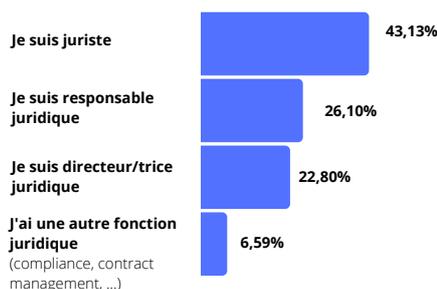
- L'IA générative utilisée dans le milieu professionnel
- L'IA dédiée aux métiers du droit
- Point de vue : **Besma Boumaza**, Group General Counsel, Accor
- L'IA, un risque pour l'emploi
- L'IA et l'accomplissement des missions des directions juridiques
- L'IA et l'impact positif sur le travail
- L'IA va modifier la façon de travailler
- La perception générale sur l'IA

Méthodologie

464

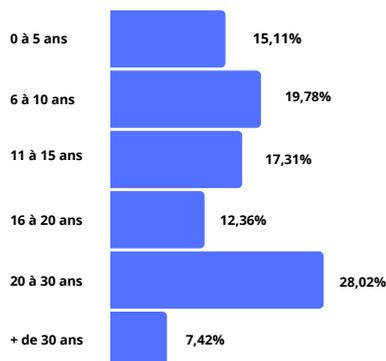
Répondants

Qui a répondu ?



Question posée : "Merci de nous confirmer votre fonction"

Quel niveau d'expérience ?



Question posée : "Merci de nous indiquer le nombre d'années d'expérience dont vous disposez"



1. La satisfaction des juristes d'entreprise, chiffres élevés mais marquant une inflexion

79% des répondants sont globalement satisfaits, ce qui reste un score élevé mais il est à noter une légère inflexion par rapport à 2023 (- 3 points) et 2022 (- 2 points). On retrouve le score de 2021.

L'ambiance de travail au sein de la direction juridique baisse très légèrement (- 1 point) mais les valeurs restent élevées car plus de 8 juristes sur 10 sont satisfaits !

Le rapport présentiel/télétravail satisfait 85% des juristes et progresse fortement avec + 5 points par rapport à 2023. Par rapport à 2021, il est à noter une progression de + 14 points ! L'équilibre semble avoir été trouvé pour un grand nombre de juristes et cela marque aussi que le télétravail est définitivement ancré dans les habitudes de travail des juristes et des entreprises.

2. Des juristes qui sont toujours en attente d'une meilleure rémunération, considération et de perspectives professionnelles

53% des répondants sont globalement satisfaits de leur rémunération, chiffre stable dont on pourra se féliciter mais cela indique que quasiment tout autant de juristes (47%) attendent une meilleure rémunération. S'agissant des perspectives d'évolution, il faut retenir que malgré les variations entre 2021 et 2024, nous avons toujours depuis 4 ans environ 6 juristes sur 10 qui sont négatifs sur leurs perspectives d'évolution ce qui reste un chiffre élevé. Même constat sur la valorisation au travail, 3 juristes sur 10 ont le sentiment de ne pas être pas reconnu pour le travail effectué !

3. Des juristes qui supportent en très grand nombre une charge mentale importante et un taux très élevé de juristes se considèrent en surmenage

Il faut se féliciter d'une baisse de la charge mentale (- 4 points). Le chiffre reste toutefois élevé car ce sont près de 8 juristes sur 10 qui déclarent supporter une charge mentale importante démontrant, année après année, que ce sujet est enraciné dans les directions juridiques. Un sujet d'une particulière attention pour les années à venir d'autant qu'ils sont près de 20% à mettre la note maximale indiquant être « absolument d'accord » avec le constat que leur charge mentale est importante.

30% des sondés se considèrent actuellement en situation de surmenage (burn-out), et on note cette année une hausse de 4 points !

4. Harcèlement et discrimination, une grande vigilance !

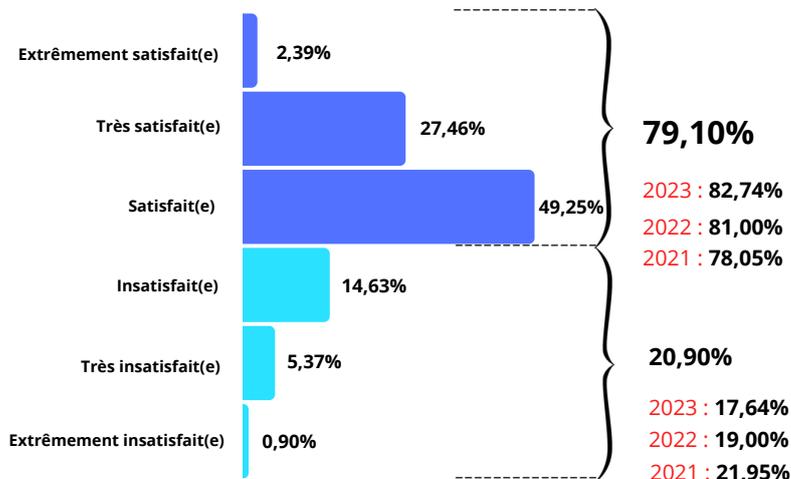
9% des juristes considèrent avoir vécu des faits de harcèlement sexuel dans leur carrière, 43% des faits de harcèlement moral et 28% des situations de discrimination.

La lutte contre le harcèlement et la discrimination est un sujet d'importance dans les entreprises, y compris donc pour les directions juridiques car les juristes subissent aussi ces agissements.

BAROMÈTRE LES RÉPONSES

Niveau de satisfaction, en général

Question posée : "Dans l'ensemble, quel est votre niveau de satisfaction concernant votre travail"



- 3 points

8 juristes sur 10 se disent "satisfaits" à "extrêmement satisfaits" de leur travail.

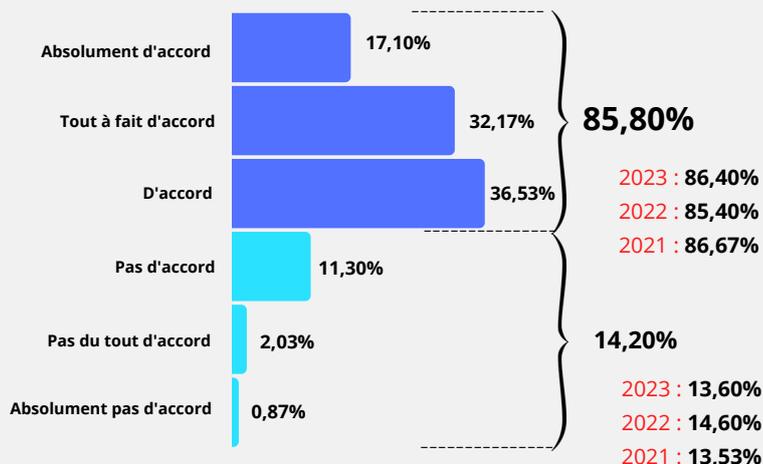
A noter par rapport à 2023, une baisse importante des "très satisfaits" qui se sont reportés dans les "satisfaits".

2 juristes sur 10 se rangent toutefois dans la catégorie des "insatisfaits".

L'ambiance de travail au sein de la direction juridique

Question : "L'ambiance de travail dans ma direction juridique est bonne"

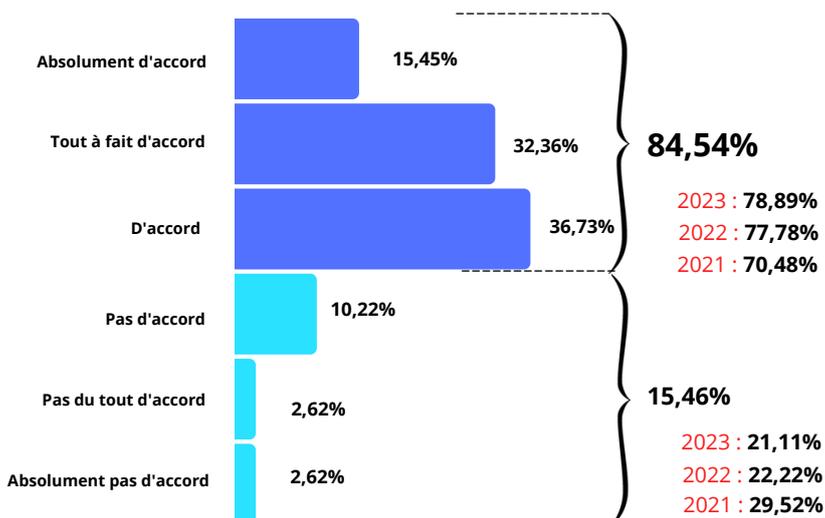
- 1 point



Près de **9 juristes sur 10** trouvent que l'ambiance de travail de la direction juridique est bonne.

Le rapport présentiel / télétravail

Question : "Le rapport présentiel / télétravail est au bon niveau"



+ 5 points

Plus de **8 juristes sur 10** considèrent que le rapport présentiel/télétravail est au bon niveau.

Une progression de **14 points en 3 ans !**



Béatrice Bihl, Pluxee

Group General Counsel

“ Je reçois toujours le baromètre Oxygen+ avec beaucoup de plaisir et de curiosité. Il n’y a pas beaucoup d’occasions de se pencher sur la satisfaction des juristes. C’est une population petite, discrète et souvent méconnue au sein même des entreprises qui les emploient. Cela explique sans doute que 3 juristes sur 10 souffrent d’un manque de reconnaissance de leur travail d’après le baromètre, alors même que leur charge de travail mène 30% d’entre eux au surmenage ! Ces chiffres nous sensibilisent en tant que managers sur l’importance de mettre en place un programme de reconnaissance pour valoriser leur contribution. Le baromètre nous donne des insights pour remporter la guerre des talents, une bonne rémunération (47% des juristes s’estiment insuffisamment rémunérés) et des perspectives d’évolution (60% des juristes se plaignent d’en manquer).

Au-delà de glaner ces informations RH bien utiles, ce qui retient particulièrement mon attention cette année, c’est l’approche et le ressenti des juristes face au développement de l’IA. On constate que les juristes sont déjà nombreux à utiliser l’IA. Cette appétence est un bon signe de la curiosité et la capacité d’innovation des juristes. Non seulement ils s’en emparent, mais ils n’en ont pas peur (78% des juristes considèrent que l’IA ne menace pas leurs emplois) contrairement à la majorité des Français.

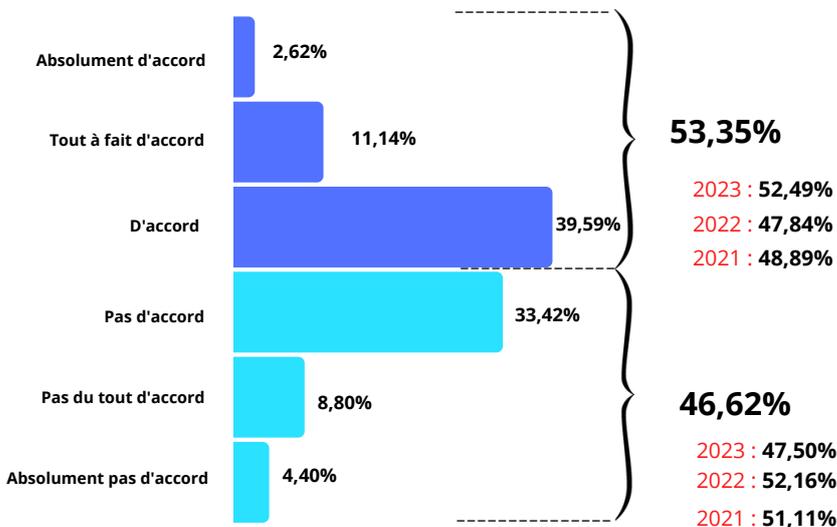
On perçoit encore trop souvent les juristes comme rigides et conservateurs. Ce baromètre bouscule les idées reçues et les montre à la pointe, agiles et confiants dans l’avenir – c’est réjouissant ! »



BAROMÈTRE LES RÉPONSES

L'adéquation de la rémunération et des avantages avec mon travail

Question : "Ma rémunération et mes avantages sont en adéquation avec mon travail"



+ 1 point

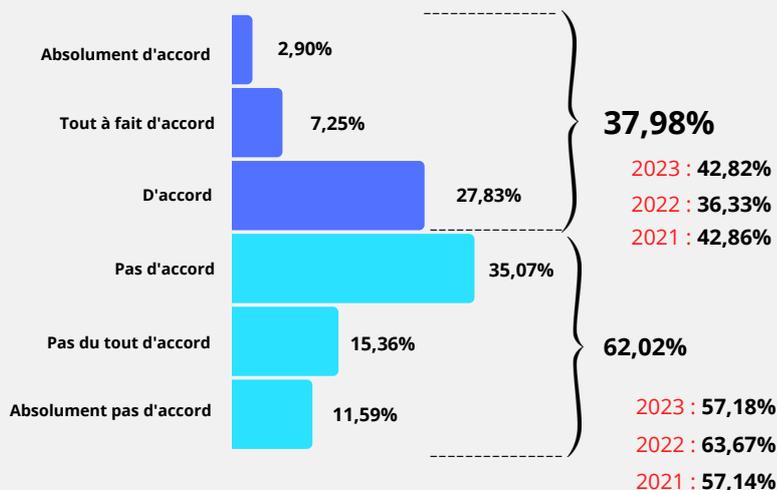
La tendance se confirme vers une progression des juristes satisfaits de leur rémunération au regard du travail réalisé même s'il reste, a contrario, encore beaucoup d'insatisfaits !

Les perspectives d'évolution au sein de la direction juridique

Question : "J'ai des perspectives d'évolution dans ma direction juridique"

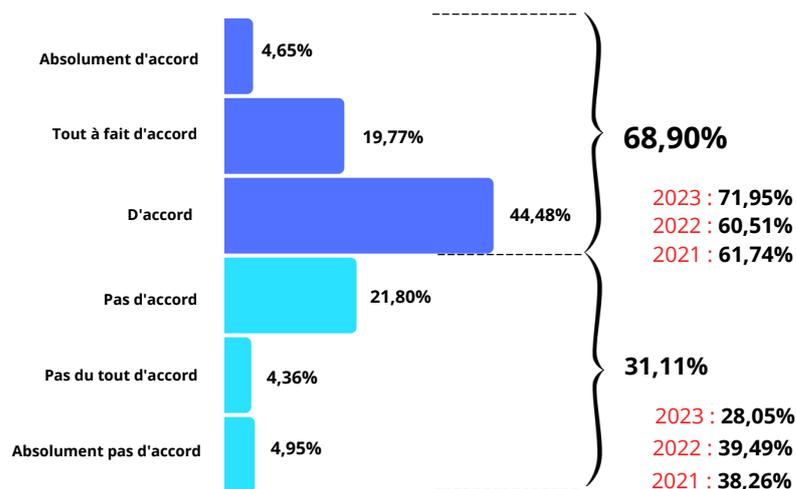
Recul significatif des juristes qui considèrent avoir des perspectives d'évolution dans leur direction juridique.

- 4 points



Reconnaissance et valorisation au travail

Question : "J'ai le sentiment d'être reconnu(e)/valorisé(e) pour mon travail"



Près de **7 juristes sur 10** ont le sentiment d'être reconnus et valorisés dans leur travail.

- 3 points



Alexandre Menais, L'Oréal

Group General Counsel

“ À l'heure où l'intelligence artificielle redéfinit les contours du monde professionnel et où les soubresauts géopolitiques et économiques d'un monde toujours plus complexe accroissent les responsabilités pesant sur les épaules des juristes, une question se pose avec acuité : comment s'adapter pour perdurer et s'épanouir dans ce paysage en constante mutation ?

Le temps où le juriste pouvait évoluer en vase clos, armé uniquement de son expertise juridique semble définitivement révolu : L'environnement actuel exige une compréhension globale des problématiques qui dépasse le cadre strict du droit. L'entreprise, en proie à de profondes mutations - économiques, digitales, mais aussi éthiques et sociétales - attend de ses juristes qu'ils deviennent de véritables « partenaires stratégiques », capables d'appréhender les risques et opportunités sous un angle pluridisciplinaire et de lui apporter une réponse rapide et calibrée aux enjeux du moment.

Face à ce nouveau paradigme, creuser le sillon d'un seul et unique champ d'expertise tout au long de sa carrière peut s'avérer potentiellement délétère : le cerveau humain, même le mieux entraîné, ne pourra en effet jamais rivaliser avec l'exhaustivité et la rapidité de l'intelligence artificielle. Surtout, le juriste s'expose au risque de voir tout ou partie de son expertise être brutalement externalisée, digitalisée ou automatisée.

Ainsi, dans un univers professionnel où le savoir académique et jurisprudentiel devient accessible à tous d'un simple clic, où la rédaction d'un contrat type est à la portée de tout utilisateur de Chat GPT, le salut et l'épanouissement du juriste passent nécessairement par d'autres voies que la seule expertise juridique.

Tout d'abord, par une connaissance complète et approfondie de son entreprise, c'est à dire de son business model, de son environnement concurrentiel, des enjeux économiques et financiers auxquels elle est confrontée. Le juriste ne doit plus analyser un contrat sous le seul angle juridique, mais prendre également en considération tout un faisceau d'autres éléments structurels ou conjoncturels (conformité, risque réputationnel, positionnement éthique...).

Les « soft skills » ensuite, sont amenées à occuper une place prépondérante dans le quotidien du juriste : l'esprit critique, la capacité d'adaptation, la créativité et l'intelligence émotionnelle sont autant d'atouts recherchés par les organisations. La capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et de manière transverse, à communiquer efficacement et à convaincre avec clarté devient essentielle.

Du fait de ses qualités naturelles (aisance rédactionnelle et oratoire, pensée structurée, capacité d'analyse) et de la transversalité inhérente à sa fonction, le juriste a en main de sérieux atouts afin d'appréhender les problèmes dans leur globalité et de proposer ainsi à l'entreprise, par-delà le strict champ juridique, des solutions innovantes et créatrices de valeur.

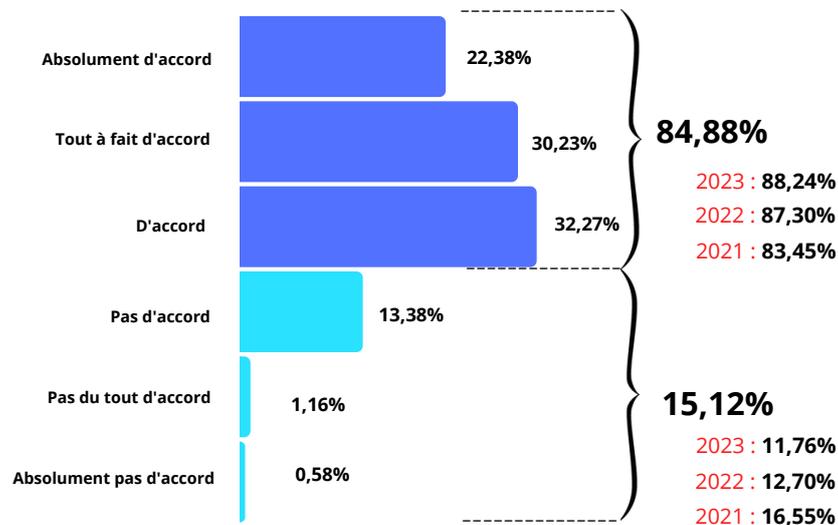
Comme nous l'avons précédemment exprimé, notre croyance en l'interdisciplinarité ne fait que progresser : être en capacité d'offrir un « premier niveau de service juridique », c'est s'assurer une meilleure employabilité tout au long de sa carrière. C'est également se donner les moyens de sortir des sentiers battus, d'explorer de nouveaux horizons et de se poser en facilitateur et en champion de l'intelligence collective au sein d'un monde professionnel toujours plus riche et complexe. De grandes perspectives s'offrent aux juristes audacieux et curieux, prêts à embrasser la complexité du monde et à en faire une force.”



BAROMÈTRE LES RÉPONSES

La charge mentale

Question : "Je ressens une "charge mentale" importante"



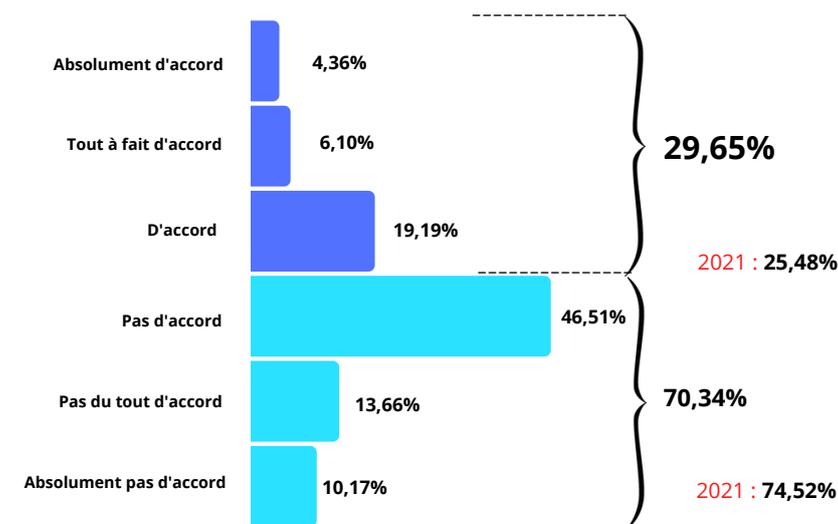
- 4 points

Plus de 8 juristes sur 10 considèrent que leur charge mentale est importante.

2 juristes sur 10 se positionnent comme "absolument d'accord", la note la plus élevée possible !

Le surmenage (burn-out)

Question : "Je me sens actuellement en situation de surmenage (burn-out)"



+ 4 points en 3 ans

Près de 3 juristes sur 10 considèrent être actuellement en situation de surmenage

Une progression de 4 points en 3 ans !

Charge mentale - surmenage - burn out : Situation des salariés en France

87% des cadres se disent stressés au travail

IFOP Mooncard - 2022

La détresse psychologique des salariés toucherait 41 % des salariés, dont 14 % à un taux élevé. En outre, 34 % des salariés français seraient en burn-out, et parmi eux 13 % en burn-out qualifié de « sévère »

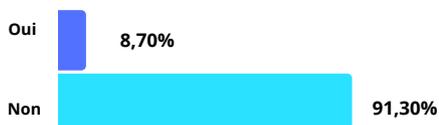
Opinion Way - 2022



BAROMÈTRE LES RÉPONSES

Harcèlement sexuel

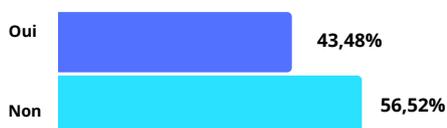
Question : "J'ai déjà subi personnellement au cours de ma carrière professionnelle une situation de harcèlement sexuel"



Un peu moins de **1 juriste sur 10** considère avoir vécu des faits de harcèlement **sexuel** dans sa carrière.

Harcèlement moral

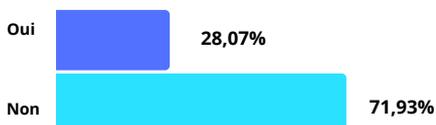
Question : "J'ai déjà subi personnellement au cours de ma carrière professionnelle une situation de harcèlement moral"



Plus de **4 juristes sur 10** considèrent avoir vécu des faits de harcèlement **moral** dans sa carrière.

Discrimination

Question : "J'ai déjà subi personnellement au cours de ma carrière professionnelle une situation de discrimination"



Près de **3 juristes sur 10** considèrent avoir vécu des faits de **discrimination** dans sa carrière.

Harcèlement et discrimination : Situation des salariés en France

HARCÈLEMENT SEXUEL

20%

des femmes disent l'avoir subi au cours de leur carrière

Défenseur des droits - 2014

2% à 6%

des hommes disent l'avoir subi au cours de leur carrière

INED (2%) et ONDRP (6%)

HARCÈLEMENT MORAL

23,8%

des salariés disent avoir subi des faits de harcèlement moral

Qualisocial Ipsos **2022**

30%

des salariés disent avoir subi des faits de harcèlement moral

Ipsos **2020**

DISCRIMINATION

9,1%

des salariés déclarent avoir subi des traitements inégalitaires ou des discriminations.

Les plus touchées sont les femmes, les immigrés et les personnes malades

Insee - 2021



“ Un vie professionnelle bien remplie et source de satisfaction, c’est possible ! ”

Focus - IA

1. Une utilisation effective et actuelle de l'IA

50% des juristes ont déjà utilisé l'IA générative de type ChatGPT pour des raisons professionnelles ce qui bien plus élevé que les 17 à 22% des actifs en France (toutes professions confondues) qui ont déjà utilisé l'IA pour des raisons professionnelles. On s'en félicitera !

20% des juristes ont utilisés un outil d'IA dédié aux métiers du droit. Ce sont des chiffres significatifs pour une technologie encore émergente !

Intéressant aussi de constater que **9 juristes sur 10**, ou **8 juristes sur 10** pour l'IA dédiée aux métiers du droit, ont une expérience positive ou très positive de l'utilisation qu'ils en ont fait !

2. Un impact positif vis à vis de l'IA mais un changement important de la façon de travailler

81% des juristes considèrent que l'IA va aider leur direction juridique à mieux accomplir ses missions et tout autant (80%) considèrent que l'IA va impacter positivement leur travail personnel.

Les juristes savent toutefois que l'IA va modifier leur façon de travailler. Ils sont en effet 87% à considérer que leur façon de travailler va changer du fait de l'IA !

3. Une menace pour leur emploi ... Non, mais ...

78% des juristes considèrent ne pas craindre une perte d'emploi du fait de l'émergence de l'IA.

4. L'IA génère peu d'inquiétude et d'indifférence mais beaucoup d'opportunités et de l'enthousiasme !

Les juristes étaient invités à se positionner sur le fait que l'IA engendre : Inquiétudes, Indifférence, Enthousiasme ou Opportunités.

Dans la même proportion que ceux qui craignaient la perte d'emploi, on retrouve une partie des juristes qui sont inquiets mais un très grand nombre des répondants considèrent que l'IA génère surtout un sentiment d'opportunités et sont même enthousiastes. A noter aussi que peu sont indifférents à l'arrivée de l'IA dans les directions juridiques. Ils indiquent que ce nouvel outil va changer leur façon de travailler !



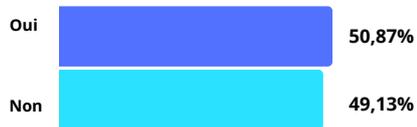
“ L’IA, vers une
amélioration de mes
conditions de travail ? ”





Quelle utilisation de l'IA générative dans le milieu professionnel ?

Question : "Avez-vous déjà utilisé de l'IA générative de type ChatGPT pour des raisons professionnelles ?"

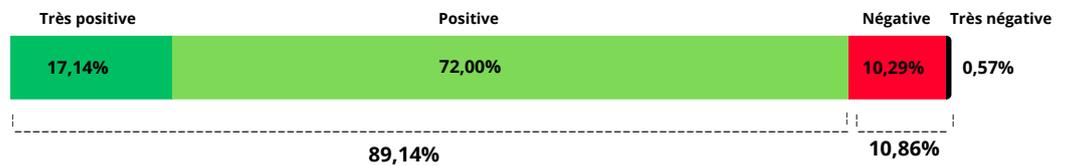


1 juriste sur 2 a déjà utilisé une IA générative pour des raisons professionnelles.

9 juristes sur 10 ont trouvé cette expérience positive ou très positive !

Une expérience positive ?

Question : "Avez-vous trouvé cette expérience..."



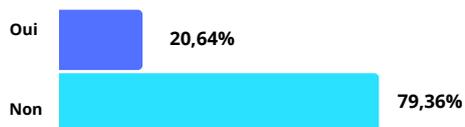
UTILISATION DE L'IA GÉNÉRATIVE PAR LES FRANÇAIS

Entre 17% et 22% des français ont déjà utilisé une IA générative pour des raisons professionnelles

Viaoice SII - 2024 (17%) - Harris interactive 2023 (22%)

Quelle utilisation de l'IA dédiée aux métiers du droit ?

Question : "Avez-vous déjà utilisé de l'IA générative spécifique aux métiers du droit ?"

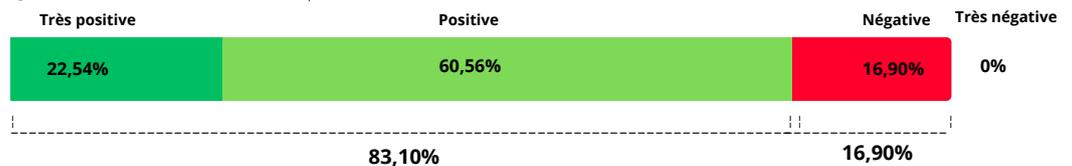


2 juristes sur 10 ont déjà utilisé une IA générative spécifique aux métiers du droit.

Plus de 8 juristes sur 10 ont trouvé cette expérience positive ou très positive !

Une expérience positive ?

Question : "Avez-vous trouvé cette expérience..."





Besma Boumaza, Accor
Group General Counsel

“ A l’heure où la profession de juriste d’entreprise se développe fortement, s’étend et se diversifie, ce type de baromètre est non seulement utile mais nécessaire. Il participe du sentiment d’être profession. Ce baromètre montre que les attentes des juristes sont grandes, et à juste titre. Sans doute, pouvons-nous y lire aussi le sentiment d’être indispensable et de participer à une tâche plus grande que soi.

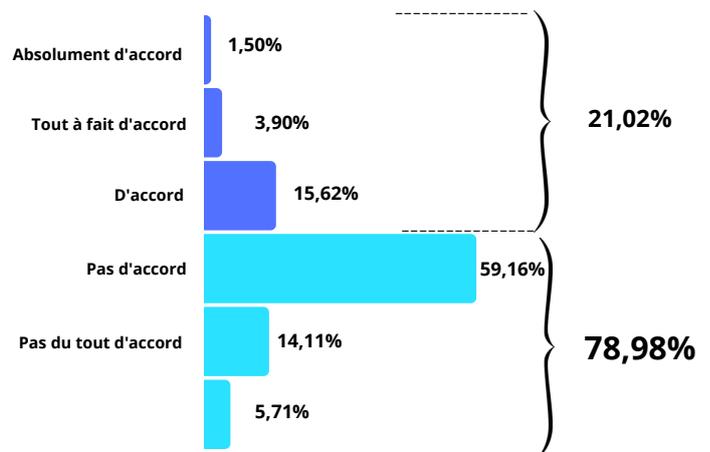
Depuis plusieurs années, nous voyons un changement majeur dans les législations, qu’elles soient nationales ou européennes. Il est désormais demandé à l’entreprise de prévenir, réguler, éduquer, sanctionner... et cela repose en grande partie sur les directions juridiques. Le juriste est au cœur de l’entreprise et ce rôle doit encore être mieux reconnu, à la fois par l’entreprise et par les pouvoirs publics.

Espérons que la confidentialité des avis juridiques nous sera enfin accordée, pour nous permettre de pleinement jouer notre rôle ... et augmenter notre satisfaction ! »

L’IA, menace pour mon emploi

Question : "L’IA est une menace pour mon emploi"

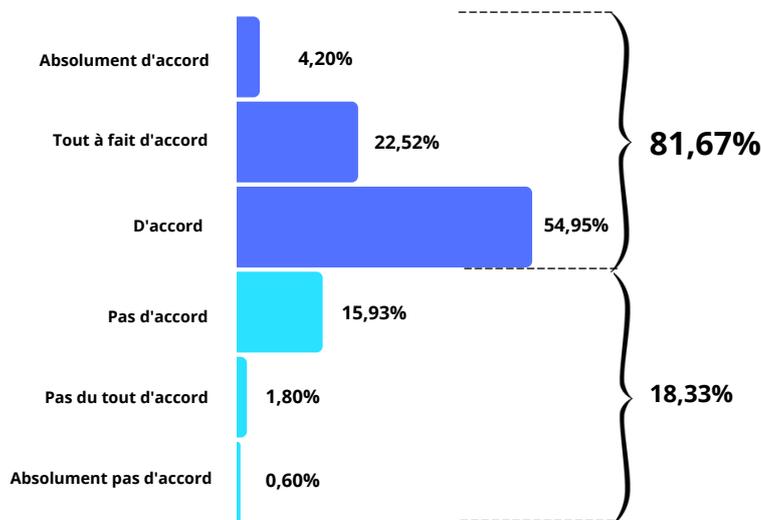
8 juristes sur 10 ne considèrent pas que l’IA est une menace pour leur emploi mais a contrario **2 sur 10** le pensent !





L'IA et l'accomplissement des missions des directions juridiques

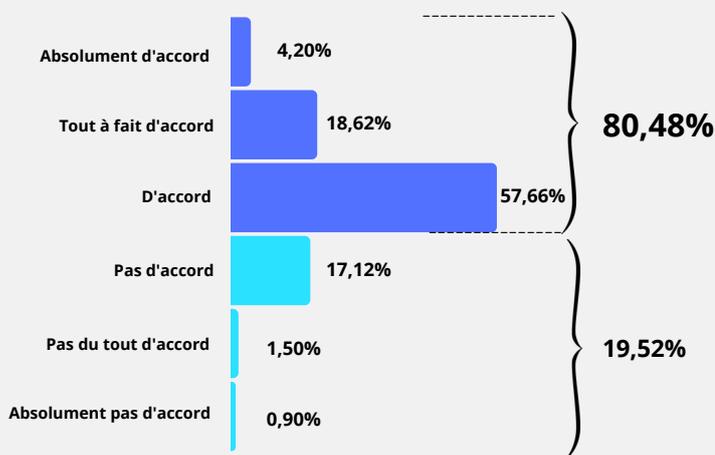
Question : "L'IA va permettre à ma direction juridique de mieux accomplir ses missions "



8 juristes sur 10 considèrent que l'IA va permettre à leur DJ de **mieux accomplir ses missions**.

L'IA, impact positif sur mon travail

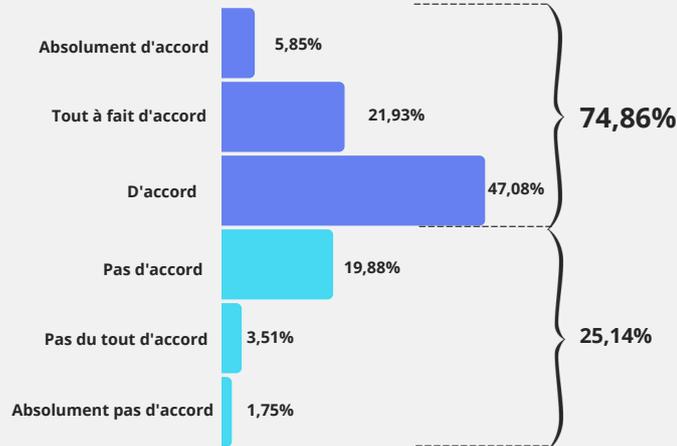
Question : "L'IA impacte ou va impacter positivement mon travail "



8 juristes sur 10 considèrent que l'IA va avoir un **impact positif** sur leur travail.

Le digital (hors IA), impact positif ?

Question : "Le digital (hors IA) impacte positivement mon travail "

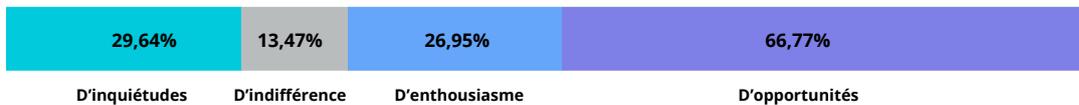


Près de **8 juristes sur 10** considèrent que le digital (hors IA) a un **impact positif** sur leur travail.



L'IA et la perception générale

Question : "D'une manière générale, l'utilisation de l'IA dans le milieu professionnel est une source ..." (plusieurs réponses étaient possibles)



La perception sur les **opportunités** que proposent l'IA prédomine avec un mélange d'**enthousiasme et d'inquiétude** !

L'IA génère **peu d'indifférence** !

Résultats très positifs comparés à la perception qu'en ont les français en général et on s'en félicitera !

L'IA ET LES FRANÇAIS

51% des Français considèrent le développement de l'IA comme un danger.

37% des Français considèrent l'IA comme une opportunité pour le monde du travail en général.

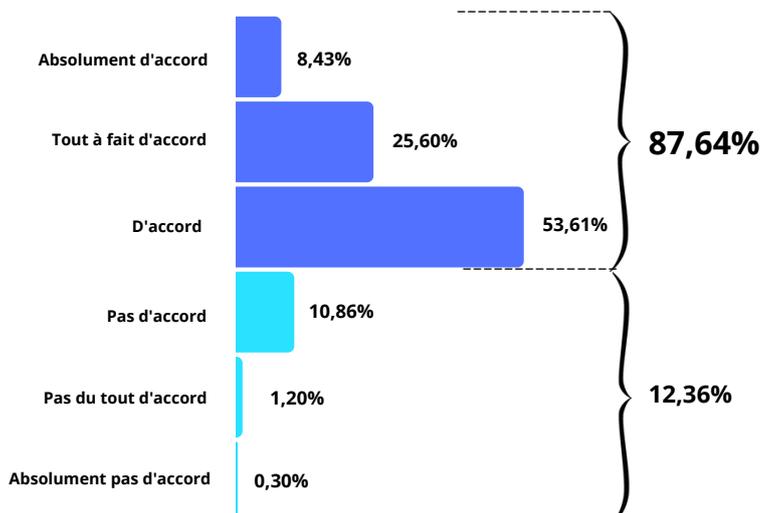
Pour leur propre carrière professionnelle

38% des Français considèrent l'IA comme un danger et ceux qui se sentent le plus en danger sont les employés (**55%**) et à l'inverse, ceux qui considèrent que l'IA représente davantage une opportunité qu'un danger sont les scientifiques et les chercheurs (**48%**).

Harris interactive 2023

L'IA va modifier ma façon de travailler

Question : "L'IA va modifier ma façon de travailler"

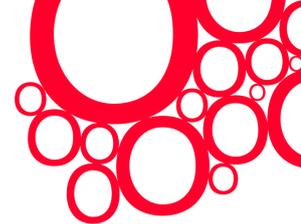


Près de **9 juristes sur 10** considèrent que l'IA va modifier leur **façon de travailler**.



“ La satisfaction
au travail, c’est mon
affaire et celle des
organisations pour
lesquelles je travaille ”





Méthodologie

Le baromètre a été réalisé en sollicitant les juristes d'entreprise. **464** ont répondu aux questions et ce sont ces réponses qui ont été prises en compte pour établir les résultats du baromètre. La collecte a été réalisée du 18 avril au 6 mai 2024 de manière anonyme à l'aide de l'outil SurveyMonkey.

Baromètre réalisé par We Juristes pour Oxygen+ en partenariat avec l'AFJE (Association Française des Juristes d'Entreprise) et le Cercle Montesquieu. Toute reprise d'extraits de ce document devra mentionner :

"Baromètre national Oxygen+ sur la satisfaction des juristes d'entreprise - Focus IA - 2024"

Merci aux **464** juristes ayant répondu à ce baromètre.
 Vos réponses ont permis l'élaboration de ce document de synthèse.

OXYGEN+

Oxygen+ est un cabinet d'avocats qui propose un support juridique avec des professionnels du droit en mission dans les locaux des entreprises ou à distance, au plus proche des besoins juridiques des entreprises pour faire face à une surcharge de travail, à un projet exceptionnel ou à un besoin d'expertise particulière.

Oxygen+ propose aussi des offres de management de transition juridique pour vos projets d'envergure avec des professionnels aguerris.

Oxygen+ est une "people company" car nous sommes convaincus que la valeur principale des directions juridiques est constituée des femmes et des hommes qui la composent. www.oxygenplus.fr

www.oxygenplus.fr

Pour retrouver à tout moment ces documents en accès libre



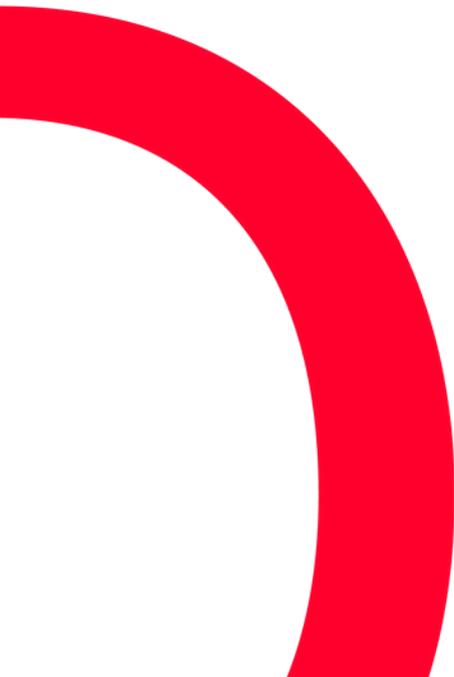
bipbipnews.com

Bip Bip! news

L'actu du droit et des affaires en 2 minutes

Tous les vendredis à 17.00

Pour boucler sa semaine et n'avoir rien manqué.



OXYGEN⁺

11, rue des Petites Écuries
75010 Paris

www.oxygenplus.fr